

✘ Le pôle « Éthique et environnement juridique » de Centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (CREC Saint-Cyr), en partenariat avec la délégation aux affaires stratégiques (DAS), organise les 10 et 11 avril 2014 à l'immeuble J. Chaban Delmas, métro Assemblée Nationale à Paris un colloque international sur la diplomatie de défense

L'usage de la force militaire comme instrument politique est ancien. Déjà Clausewitz faisait de l' « observation armée » le premier degré de l'acte belliqueux. La démonstration de force à des fins diplomatiques est devenue très courante au 20^e siècle. James Cable puis Hervé Coutau-Bégarie ont particulièrement théorisé et documenté la diplomatie navale, depuis la diplomatie de la canonnière de Guillaume II jusqu'aux déploiements actuels. Durant la guerre froide, pour les seuls États-Unis ces démonstrations de force se sont montées à 215 sur la période 1945-1977 **(1)**. Elles jouèrent un rôle essentiel pour enrayer la détérioration d'une situation de crise, répondre aux pressions de l'opinion publique sans basculer dans la guerre, donner à la diplomatie pure le temps d'opérer : bref, une fonction de prévention dans un contexte où la guerre était terriblement dangereuse du fait des risques d'escalade.

La diplomatie militaire recouvre bien d'autres modalités d'usage non belliqueux des forces armées à des fins politiques : assistance, formation, visites, pré-positionnements, exercices, partenariats et alliances, etc. Le concept spécifique « diplomatie de défense » est apparu à la fin du XX^e siècle sans se démarquer de manière toujours conceptuellement nette de la diplomatie militaire traditionnelle qui recouvre l'exhibition ou la menace de la force. La *Defense Diplomacy* évoquée en Grande-Bretagne en 1998, dans la *Strategic Defense Review* fit l'objet des premières réflexions en France à la même époque, avant d'y acquérir une pleine visibilité avec le Livre Blanc de 2008. Elle y est définie comme « *la participation des forces armées aux actions de la diplomatie française, [visant] à prévenir tout risque de crise et à contribuer à la réalisation des objectifs de la France à l'étranger en faisant appel à divers outils du domaine diplomatico-militaire* » (veille et dialogue stratégique, soutien de l'activité diplomatique au sein des organisations internationales, maîtrise des armements et les mesures de confiance associée, coopération de défense (DCMD, CIMIC), actions civilo-militaires, contribution à l'éradication des groupes armés, la reconstruction des forces de sécurité et de défense.

Selon H. Zipper de Fabiani, pour les Britanniques comme pour les Français, « *l'enjeu principal de la 'diplomatie de défense' est la prévention des crises et la stabilisation, par la responsabilisation des forces armées et leur bonne insertion dans un tissu socio-économique et étatique où elles se comportent en garant et promoteur de la démocratie et du développement* ».

Dans le contexte diplomatico-stratégique actuel, l'affirmation de la « diplomatie de défense » comme mission nouvelle et spécifique de la Défense soulève plusieurs types d'interrogation. Mentionnons celle de ses objectifs spécifiques tout d'abord, qui semblent être au nombre de deux : prévention, mais aussi influence. Par ailleurs on constate parallèlement la transformation de la diplomatie militaire traditionnelle s'adjoignant de nouveaux milieux propices à son exercice, comme le cyberspace, tout en dépassant la logique des milieux vers une forme d'action plus globale. Enfin les questions de doctrine et d'organisation méritent un examen approfondi, spécialement en ce qui concerne les formes nouvelles de coopération

entre la Défense et les Affaires Etrangères.

L'objectif du colloque, en croisant les approches par milieux et les types d'action transversaux, et en confrontant les expériences nationales et multilatérales, est donc de proposer à la fois un état des lieux international de la diplomatie de défense et des transformations de la diplomatie militaire classique, et des pistes de réflexion pour perfectionner encore la doctrine et l'organisation au plan national.

(1) Barry Blechman et Stephan Kaplan, *Force without War - US Armed Forces as a Political Instrument*, Brookings, 1978, 584 p.

Cliquer [ICI](#) pour télécharger le programme

A lire également : [Le meilleur des ambassadeurs](#), d'Hervé Coutau-Bégarie (Editions Economica, 2010)